



ANNEXE 1

CAHIER DES CHARGES

PROJET :

**MAINTENANCE DE CLIMATISEURS RTG
ET MHC**

**APPEL D'OFFRES N°
ICTSI/ENG/EQUIP/PROC/001/2024**

**Département / Service demandeur :
DEPARTEMENT
ENGINEERING**

Délai : Du 29/02/2024 au 07/03/2024

Adresse de soumission : MGT_Tender@idrcsa.com

1. CONTEXTE

Le système de climatisation des engins du port MGT jouant un rôle important dans le maintien desdits engins (surtout les grues) mais aussi dans la qualité d'environnement de travail dans lequel MGT place ses agents. C'est dans cette optique que MGT par l'entremise de son département technique souhaite obtenir d'un prestataire sérieux un service de qualité pour le maintien et l'entretien des climatiseurs de ses engins.

2. OBJECTIF

L'objectif de cet appel d'offres est d'obtenir un prestataire susceptible de pouvoir prendre en charge les maintenances curatives et préventives des climatiseurs placés dans le lot des engins sélectionnés

3. PERIMETRE

Ses maintenances devront principalement se dérouler au sein de MGT et cela dans les engins repris au point 4.

4. DESCRIPTION

DESCRIPTION DE LA DEMANDE	Equipment opérationnel MHC et RTG
NOMBRE DE RTG	4
NOMBRE DE MHC	4
NOMBRE DE CLIMATISUER POUR RTG	20
NOMBRE DE CLIMATISUER POUR MHC	17
NOMBRE TOTAL DE CLIMS	37
NIVEAU DE PRIORITE	High

A. DEROULEMENT

- Le sous-traitant effectuera une pré-inspection de tous les équipements et de leur unité de climatisation et donnera ses recommandations liées à l'état actuel.

- L'entrepreneur devra fournir un plan de maintenance pour que toutes les unités continuent de fonctionner sans défaut 24/24 H.

Tout plan de maintenance préventif et correctif doit être effectué au maximum deux heures par semaine et par équipement. Et pas plus de 6 heures de travail continu par jour (maximum 2 par mois).

INTERNATIONAL CONTAINER TERMINAL SERVICES INC. – DR CONGO S.A (ICTSI DR CONGO S.A)

Société anonyme avec conseil d'administration

Au capital social de douze millions cinq cent mille dollars américains

1/2, avenue Mienze Kiaku. Cellule OEBK

Commune de Matadi, Province du Kongo Central

République Démocratique du Congo

Numéro impôt A1400771E

R.C.C.M. 14 B 0011

Id. Nat. PM 02 332 N10854F

Tous les équipements de climatisation doivent fonctionner sans défaillance pendant toutes les opérations. Tout dysfonctionnement pendant les opérations qui affecte la fonctionnalité de l'équipement et/ou provoque l'arrêt de l'équipement sera considéré comme une panne et affectera les KPI de l'entrepreneur.

Tous les climatiseurs doivent fonctionner à 100 % du temps des opérations,
Toute maintenance doit être planifiée et réalisée pendant la maintenance de l'équipement,
Toute maintenance corrective doit être planifiée et effectuée pendant l'entretien planifié des équipements,

L'entrepreneur doit avoir la capacité de remplacer l'unité de climatisation complète si la réparation de l'existant prendra plus de temps que celui prévu lors de la mise de l'équipement sous maintenance. Cela, peut aussi être fait s'il considère qu'il existe une éventualité de panne au cas où le split est remis en service avec une défaillance,
Une maintenance corrective peut être effectuée sur les équipements opérationnels à condition qu'elle soit effectuée en toute sécurité et que cela ne ralentisse ni ne gêne les opérations en cours.

Tout entretien doit être prévu pour être effectué uniquement dans la journée sous l'état et la supervision du département d'ingénierie.

- Le sous-traitant fournira du personnel qui travaillera quotidiennement pour la maintenance préventive planifiée et la maintenance corrective planifiée programmée et convenue avec l'équipe de planification du service d'ingénierie.
- L'entrepreneur doit démontrer qu'il possède l'expertise, l'outillage et l'équipement requis pour effectuer les travaux.
- Le prestataire sélectionné sera soumis à une période d'essai de 3 mois
- Tous les changements d'unités et de pièces doivent être chiffrés dans le cadre du contrat, tout coût supplémentaire en dehors de la portée du contrat doit faire l'objet d'une approbation écrite du gestionnaire de l'équipement avant de pouvoir être effectué
- Il est obligatoire qu'un personnel compétent du prestataire soit toujours présent au terminal.

Il est aussi recommandé qu'au moins 2 membres du personnel soient présents dans le terminal de 7h à 21h chaque jour. Il est recommandé que toute la maintenance soit effectuée pendant la journée uniquement.

INTERNATIONAL CONTAINER TERMINAL SERVICES INC. – DR CONGO S.A (ICTSI DR CONGO S.A)

Société anonyme avec conseil d'administration

Au capital social de douze millions cinq cent mille dollars américains

1/2, avenue Mienze Kiaku. Cellule OEBK

Commune de Matadi, Province du Kongo Central

République Démocratique du Congo

Numéro impôt A1400771E

R.C.C.M. 14 B 0011

Id. Nat. PM 02 332 N10854F

ii. Climatiseurs des MHC

MARQUE	FUJITSU
MODELE	DUAL INVERTER ASYG24KLCA
CAPACITE	24000,18000, et 12000 BTU
TENSION ELECTRIQUE	230V (50/60 HZ)



INTERNATIONAL CONTAINER TERMINAL SERVICES INC. – DR CONGO S.A (ICTSI DR CONGO S.A)

Société anonyme avec conseil d'administration

Au capital social de douze millions cinq cent mille dollars américains

1/2, avenue Mienze Kiaku. Cellule OEBK

Commune de Matadi, Province du Kongo Central

République Démocratique du Congo

Numéro impôt A1400771E

R.C.C.M. 14 B 0011

Id. Nat. PM 02 332 N10854F

5. DELAI

En rapport avec l'urgence et les différents projets auxquels ce travail est rattaché, le deadline pour soumission des offres est fixé au 07.03.2024 à 12H00 AM.

6. BUDGET

Il est important de préciser les différents éléments liés aux termes de paiement souhaité. Toujours est-il que, pour MGT les meilleurs termes de paiement sont ceux qui l'empêchent de courir un quelconque risque (100% PAYABLE 30 JOURS APRES LIVRAISON)

7. POINTS D'ATTENTION

Cet appel d'offres est un appel d'offres ouvert. Il sied de noter que les documents de soumission doivent nous parvenir par un seul canal, l'adresse électronique MGT_Tender@idrinsa.com . Prière aussi d'intituler votre mail de soumission avec le code suivant :

ICTSI/ENG/EQUIP/PROC/001/2024

Toutes les offres qui nous parviendront par un autre canal ne seront pas considérées. Pour ce qui est de la période de soumission ; elle dépend du point 5, et ira donc de ce jour au 29/02/2024 au 07/03/2024. Le dossier de soumission se doit d'être complet. Il devra comprendre les éléments suivants :

- L'offre technique ou avec des explications claires, des plans et illustrations (maquettes du rendu) bien évidemment, il faudra proposer des offres sérieux et respectueuse de l'environnement et des normes de sécurité en matière de NF EN ISO 16924.
- Les documents administratifs (NIF, RCCM, l'attestation bancaire, Assujettissement (facultatif), l'identification national pour les sociétés de droit congolais ; en plus de l'annexe 2 dument rempli.
- L'offre financière, qui doit contenir les différents plannings de maintenance et leur cout relatif.

En dernier lieu, il est important de noter que la seule adresse à contacter durant la période de soumission, est l'adresse Procurement@idrinsa.com

INTERNATIONAL CONTAINER TERMINAL SERVICES INC. – DR CONGO S.A (ICTSI DR CONGO S.A)

Société anonyme avec conseil d'administration

Au capital social de douze millions cinq cent mille dollars américains

1/2, avenue Mienze Kiaku. Cellule OEBK

Commune de Matadi, Province du Kongo Central

République Démocratique du Congo

Numéro impôt A1400771E

R.C.C.M. 14 B 0011

Id. Nat. PM 02 332 N10854F